

UNION CHARBONNIÈRE DE MANUTENTIONS DU PORT D'ORAN (UCMPO)

S.A., 1934.

Épisode précédent :

Succursale de la [Société continentale des combustibles](#), d'Alger.

Augustin HAMON,
[Les Maîtres de la France](#), tome III,
Éditions sociales, février 1938, 354 pages

De quelques sociétés siégeant 2, rue Lord Byron à Paris [siège de la SCAC]

[229] L'Union charbonnière de manutention du port d'Oran, dont le siège est aussi au 2 de la rue Lord-Byron, est récente, [230] puisqu'elle date seulement de 1934. Son président est M. Roger Savon, déjà nommé. Avec lui siègent M. Oscar Godeffroy (de Hambourg) ¹, MM. John Gridley et Herbert Henry Merrett (de Cardiff) ², M. Percy Thomas Harvey ³ (de Londres), M. Henri Nessler (d'Alger), MM. Joseph, Salomon et Wilfred Lasry, armateurs ⁴. La nationalité de ces derniers ne nous est pas connue. M. Georges Jeannin est le secrétaire général de cette société, de même qu'il l'est du Foncier africain français dont nous avons parlé.

Il est aussi secrétaire général de la Société marocaine des charbons et briquettes et adminis- [231] trateur-secrétaire général de la Société Charbonac. Cette dernière société joue à Alger le même rôle que l'Union charbonnière à Oran.

Un mécanicien est électrocuté sur un portique du port
(*L'Écho d'Alger*, 8 juin 1937)

¹ Actionnaire de la Société continentale de combustibles.

² MM. Gridley et Merrett donnent dans l'Annuaire Chaix la même adresse à Cardiff. Par contre, dans *The Directory of Directors*, nous voyons ces personnages à des adresses très différentes.

John Crandon Gridley est, en effet, très probablement membre de « Gridley and Partners », ingénieurs consultants à Londres ; un membre de cette firme, Sir Arnold B. Gridley, est administrateur de diverses sociétés coloniales.

Herbert Henry Merrett habite à Llandaf, dans le comté de Glamorgan, pays de Galles. Dans le *Directory of Directors* de 1934, il est porté comme membre du conseil d'administration de 26 compagnies dont il préside trois. Il est administrateur délégué de six. Ces compagnies sont principalement des charbonnages gallois ou étrangers et des entreprises de transport de charbon.

Il est certain que ces personnages représentent des groupes financiers miniers et industriels britanniques.

³ Percy Thomas Harvey, administrateur de J. Smith and Co, restaurateurs, est administrateur de Moxey, Savon and Co où il donne son adresse. Cela indique que la famille Savon a des intérêts importants dans une société anglaise. D'autre part, Ernest Reginald Moxey est administrateur d'un charbonnage du pays de Galles et d'une entreprise de ciment. Par ailleurs, un des frères Savon, Georges (d'Alexandrie), est administrateur délégué de The Port-Saïd Salt association, qui a le même siège que la Moxey Savon and Co, 3 et 4 Lime Street ,Square, London, E. C. 3.

⁴ Leur maison d'armement a un siège à Paris, 14, avenue de l'Opéra. Joseph Lasry a son domicile particulier, 1, rue du Printemps. Salomon habite à Oran. Nous n'avons pas trouvé l'adresse particulière de M. Wilfred Lasry.

Oran, 17 juin (de notre correspondant particulier). — Le mécanicien Carratrava, conducteur du grand portique de l'Union charbonnière, se trouvait aujourd'hui à 14 heures sur la deuxième plate-forme du monumental appareil avec trois autres ouvriers y effectuant une réparation, quand, à la suite d'un faux mouvement, il toucha un fil à haute tension qui passait à la hauteur de cette plateforme et s'écroula tout recroquevillé par la terrible décharge.

Avec les appareils de la chambre de commerce et du poste des pompiers, le docteur Charles, après de multiples tractions rythmées, réussit à le ranimer mais l'infortuné Carratrava décédait une demi-heure après.

Avec les ménagements d'usage, M. Filippi, commissaire du 3^e arrondissement, faisait prévenir la famille, puis faisait transporter le corps à son domicile. L'infortuné mécanicien laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

À TRAVERS ORAN
(*L'Écho d'Alger*, 28 juillet 1937)

UN INCENDIE AU PORT. — Il y a quelques jours, le feu se déclarait dans des tas de charbons entreposés sur les terre-pleins du port par l'Union charbonnière.

On combattait alors l'incendie qui semblait peu grave et tout avait l'air fini.

Cependant, quelques jours après, le feu, qui avait couvé gagnant de proche en proche, sévissait non loin des cuves à mazout. Toutes les journées de vendredi et de samedi, des équipes luttèrent contre l'incendie.

Le charbon non encore atteint par le feu a été placé sur des chalands que l'on a amarrés à la grande jetée. Des remorqueurs ont pompé l'eau et arrosé sans discontinuer les tas en ignition.

MODIFICATION
(*Travaux*, 8 août 1937)

« Union charbonnière de manutentions du port d'Oran », société anonyme, au capital de 500.000 francs. Siège : môle des Hauts-Fonds. Modification de l'article 14 des statuts. (M^e Jeanmot, notaire à Oran).

COMITÉ CENTRAL DE SECOURS
aux femmes et enfants de mobilisés
(*L'Écho d'Alger*, 30 septembre 1939)

Quatrième liste de dons reçus par le comité central

.....

Société Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, 2.000

AVIS DE DÉCÈS
(*Le Petit Marseillais*, 1^{er} décembre 1940)

M. Roger Savon ; M^{me} veuve Joseph Savon ; M. et M^{me} Jean Savon ; M. et M^{me} André Savon, leurs enfants et petits-enfants ; M. et M^{me} Raymond Savon ; M. et M^{me} Eugène Gautier ; les familles Savon, Corbé, Savon-Peirron, Nicoullaud, Sauvaire, Lanty, Jullien, Paulmyer, Marquis, Coste, Richardson ; M^{me} Paul Hemmem ; la Société commerciale Savon Frères, la Société Marseillaise de Houilles et Agglomérés (Ets Savon Frères), la Société marseillaise de transit et de transports, la Société commerciale et tunisienne, le Foncier Africain Français, les Ateliers et chantiers maritimes de Tunisie, la Société anonyme Charbonnac, la Société Reynaud Lacroze et Cie, l'Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, la Société marocaine de charbons et briquettes et leur personnel ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Roger SAVON,
née Mireille CORBE,

décédée, munie des sacrements de l'Église, le 28 novembre 1940, à Marseille, 37, boulevard Notre-Dame. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

AVIS DE DÉCÈS
(*Alger Républicain*, 24 janvier 1947)

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société continentale de combustibles* ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté

monsieur Frédéric NESSLER,
médaillé Militaire,

Croix de Guerre 1914-18,

président-directeur général de la société,

survenu à Alger le 18 janvier 1947.

Les obsèques ont eu lieu le 19 janvier 1947 dans l'intimité.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de l'Union charbonnière de manutention du port d'Oran ont le regret de vous faire part du décès de leur président

monsieur Frédéric NESSLER

médaillé Militaire

Croix de Guerre 1914-18

survenu à Alger le 18 janvier 1947.

Les obsèques ont eu lieu le 19 janvier 1947 dans l'intimité.

Médailles du travail aux ouvriers ou employés
(*JORF*, 15 avril 1950)

M. Abdelhafid (Ben el Hachemi), docker à l'Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, à Oran.

M. Aron (Victor-Charles-Félicien), chef de comptabilité à l'Union charbonnière de manutention du port d'Oran, à Oran.

M. Belmonte (Juan), grutier à la société Union charbonnière de manutention du port d'Oran, à Oran.

M. El Hadj Yahia ben Bari, contremaître charbonnier à l'Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, à Oran.

M. Herrera (Salvador), conducteur de grues à l'Union charbonnière de manutentions d'Oran, à Oran.

M. Mazzella (Michel), contremaître à l'Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, à Oran.

M. Mihoub Benaoua ould El Hadj, contremaître à l'Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, à Oran.

M. Scotto di Carlo (Vincent), chef charpentier à l'Union charbonnière de manutentions du port d'Oran, à Oran.

UNION CHARBONNIÈRE DE MANUTENTIONS DU PORT D'ORAN (U.C.M.P.O.)
Assemblée générale extraordinaire
(*L'Écho d'Oran*, 21 mai 1950)

Les actionnaires de la société « Union charbonnière de manutentions du port d'Oran », société au capital de 45 000 000 de francs. dont le siège social est à Oran, môle des Hauts-Fonds, sont convoqués en assemblée extraordinaire, dans les bureaux du Groupement charbonnier de l'Algérie, 18, boulevard Baudin, Alger, pour le mardi 13 juin à 11 heures, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

réduction de capital par remboursement aux actionnaires, à l'aide des disponibilités de la société.

Le texte imprimé des résolutions proposées à l'assemblée est déposé au siège social d« la société à dater de ce jour.

Le conseil d'administration.

UNION CHARBONNIÈRE DE MANUTENTIONS DU PORT D'ORAN (U.C.M.P.O.)

Les actionnaires de la société « Union charbonnière de manutentions du port d'Oran », société au capital de 45 000 000 de francs. dont le siège social est à Oran, môle des Hauts-Fonds, sont convoqués, conformément à l'article 35 des statuts, en assemblée générale ordinaire annuelle, dans les bureaux du Groupement charbonnier de l'Algérie, 18, boulevard Baudin, Alger, pour le mardi 13 juin à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1°) Lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire des comptes sur les opérations de l'exercice 1949 ;

2°) Approbation des comptes de l'exercice 1949 ;

3°) Quitus aux administrateurs sortants ;

4°) Renouvellement partiel du conseil d'administration ;

5°) Ratification de la désignation d'un administrateur ;

6°) Renouvellement et rémunération pour trois années des commissaires aux comptes ;

7°) Compte rendu et ratification des opérations effectuées durant l'exercice 1949 dans les termes de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;

8°) Questions diverses

Les propriétaires d'actions peuvent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter si leurs actions ont été inscrites à leur nom avant le date de l'assemblée.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux assemblées générales peut s'y faire représenter par un mandataire, même non actionnaire

Le conseil d'administration.

Médailles du travail aux ouvriers ou employés
(*JORF*, 29 septembre 1950)

ORAN

M. Khalifa Hamou ben M'Barck, contremaître à l'Union charbonnière de manutention du port d'Oran, à Oran.

UNION CHARBONNIÈRE DE MANUTENTIONS DU PORT D'ORAN (U.C.M.P.O.)
Assemblée générale extraordinaire
(*L'Écho d'Oran*, 6 décembre 1953)

Les actionnaires de la société « UNION CHARBONNIÈRE DE MANUTENTIONS DU PORT D'ORAN », société anonyme au capital de 40 millions de francs, dont le siège social est à Oran, quai Millerand, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, dans les bureaux du siège social, pour le lundi 28 décembre 1953 à 11 heures pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Réduction de capital par remboursement aux actionnaires à l'aide des disponibilités de la société.

Le texte imprimé des résolutions proposées à l'assemblée est déposé au siège social de la société à dater de ce jour.

Le conseil d'administration.
